

DÉCHÈTERIE DE BEAUCHAMPS

COLLECTES D'AMIANTE 2025

10 avril
17 juillet
09 octobre
de 9h à 11h50



Collectes gratuites, réservées aux particuliers du territoire de la Communauté de communes des villes soeurs

CONDITIONS



- Justificatif de domicile,
- Amiante lié (ardoises, dalles vinyles, fibrociment, tôle fibre...),
- 100 kg maximum, 2 m de longueur maximum,
- Conditionné dans des big-bags, sacs étanches fermés ou sous film étirable professionnel avec double ensachage obligatoire,
- Déchets à déposer par soi-même dans la benne dédiée, sans aide des agents déchèteries,
- Sont refusés l'amiante en vrac et l'amiante floqué.



Contact et informations

Service accueil

Tél. 02 27 28 20 87

